

Cette formation est destinée

Aux chefs d'équipe et techniciens des services d'espaces verts ou agents des services espaces verts ou entreprises spécialisées.

Objectifs Pédagogiques

- **Caractériser** un sol en fonction de données pédologiques
- **Choisir ou savoir argumenter** le choix d'espèces végétales adaptées
- **Amender un sol** pour améliorer la croissance des plantes
- **Privilégier** les amendements naturels
- **Mettre en place** la production d'amendements naturels avec les ressources à disposition, en particulier les déchets verts.

Programme détaillé et déroulement

● Introduction

● Pédologie et plantations

Le sol, la réglementation, le choix des végétaux...

● Bois raméal fragmenté (BRF) :

Fabrication, avantage économique, enjeu environnemental.

Paillage organique : études technique, économique, maîtrise d'œuvre.

Eco pâturage : principes, réglementation, retour d'expériences.

Adaptation du matériel à la production d'amendements :

- tondeuse muching, girobroyeur...

Financement : accompagnement ADEME.

● Visite d'une plateforme de compostage ou site d'expérience innovante.

● Principe du compostage : équilibres, humidité, aération, étapes, délai pour obtenir un bon compost, problèmes rencontrés, outils.

Les différentes échelles de compostage : individuelle, semi-collective, station ICPE.

Moyens matériels, mise en œuvre et réglementation.

Exemple d'accompagnement ADEME, financement.

● Bilan

Outils pédagogiques

Livret pédagogique – Diaporama- Exercices – vidéos – documents commentés - Visites d'installations.

Modalités évaluation acquis : QCM initial et final

PRE-REQUIS : Aucun.

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Admissibilité : 2 à 3 mois en moyenne après Conventionnement.
- Tarif Intra : 1098 € / jour + Frais Formateur
Tarif Inter : 650 € /pers/ 2 jours

MAJ : 12/22



Durée : 2 jours

**Formateur : Christian PILLET ou Bruno BERAUD ou
Camille MOREL**



n.bolis@cfme-urb.fr



06 79 19 28 37



www.cfme-urb.fr